

Publié le 10/02/2025



Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL
Séance du 31 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 15 janvier 2025 s'est réuni à Arles le 31 janvier 2025 à 09 h 30 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 18 membres sur 23, soit 66 voix sur 92.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Anne CLAUDIUS-PETIT, Martine AMSELEM, Mandy GRAILLON, Catherine BALGUERIE-RAULET, Eva CARDINI, Christelle AILLET, Marie-Christine CONTRERAS, Frédéric GIBERT, Jérôme BERNARD, Aline CIANFARANI, Pierre RAVIOL, Patrick DE CAROLIS, Martial ALVAREZ, Bernard ARSAC, Daniel CARLOTTI

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs : Jacqueline BOUYAC représentée par Anne CLAUDIUS-PETIT, Corinne CHABAUD représentée par Martine AMSELEM, Jean-Paul GAY représenté par Jérôme BERNARD

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs : Cyril JUGLARET, René RAIMONDI, Ludovic PERNEY, Emmanuel LESCOT, François JOURDAN

Assistaient à la séance : Jacques NOU, Bertrand MAZEL, Jacques MAILHAN, Didier HONORE, Gaël HEMERY, Sébastien ABONNEAU, François LETOURNEUX, Jean JALBERT, François FOUCHIER, Béatrice ORELLE, Céline HAYOT, Sandrine ANDREANI, Sandrine KIRAMARIOS, Christophe FONTFREYDE, Nathalie ALONSO, Estelle ROUQUETTE, Magali GORCE, Muriel CERVILLA, Laëtitia POULET, Magali BLANC, Elodie EQUHEL, Emilie IPSILANTI

Monsieur Daniel CARLOTTI quitte la séance à partir de la délibération n°CS-2025-010

Comité syndical du 31 janvier 2025
Délibération n° CS-2025-009

REÇU EN PRÉFECTURE

le 06/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20250131-CS_2025_009

DÉLIBÉRATION N°CS-2025-009

Objet : Agrément d'un nouveau membre au Conseil Consultatif

Le Comité Syndical,

- Vu** le décret 70-873 du 25 septembre 1970 instituant le parc naturel régional de Camargue,
- Vu** la loi n°2007-1773 relative au Parc naturel régional de Camargue,
- Vu** les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application
- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu** le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,
- Vu** le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,
- Vu** délibération n°1 du 07 octobre 2022 portant modification des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue,
- Vu** la délibération n°CS-2023-003 du 07 avril 2023 adoptant le règlement intérieur du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue,
- Vu** la délibération n°CS-2023-45 du 06 juin 2023 relative à la désignation des membres constituant le Conseil Consultatif

➤ Considérant


- Que l'article 02 du Chapitre V du RI précise que le Comité Syndical agrée l'admission de nouveaux membres sur proposition de la Présidence du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue dans le respect des critères prédéfinis,
- Qu'un acteur du territoire a manifesté son intérêt, et respecte lesdits critères,

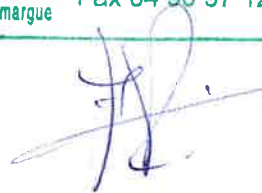
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

➤ Décide

- D'approuver la participation du membre suivant au Conseil Consultatif :
 - o **Association Camargue Wind Club** (Saintes-Maries-de-la-Mer) : Président : Michel CANDELON
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente,

Anne CLAUDIUS-PETIT
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07



Comité syndical du 31 janvier 2025
Délibération n° CS-2025-009

REÇU EN PREFECTURE

le 06/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20250131-CS_2025_009

Association Camargue Wind Club
Espace Paul Ricard
13460 Saintes Maries de la Mer
06 63 83 66 02
camarguewindclub@gmail.com
Siret : 331 258 020 000 14

Madame Anne Claudius-Petit
Présidente du Parc Naturel Régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 Arles

Saintes Maries de la Mer le 29/12/2024

Objet : Candidature au Conseil Consultatif du Parc Naturel Régional de Camargue

Madame la Présidente,

Le Camargue Wind Club est une des plus anciennes associations des Saintes Maries de la Mer. Créé en 1978, lié à l'essor de la planche à voile, le club est à l'origine du canal de vitesse où de nombreux records ont été battus. L'association est agréée par la direction Régionale et départementale de la Jeunesse et des sports.

Ses différents présidents et membres du bureau ont été des figures Saintoises, notamment : Michel Rousselet, Le Docteur Roger Demurcia, le Docteur Jean Pierre Allengrin, Gilles Gauteron champion de planche à voile, La famille Monet, Alain Paoli, Christophe Simian instigateur du canal de vitesse. Depuis 2000 le président est Michel Candelon, le Vice Président Olivier Marsil Patron suppléant à la station de sauvetage

L'association compte une soixantaine d'adhérents avec leurs familles, la plupart résidents Saintois. Ce qui fait une importante fréquentation.

Nous sommes particulièrement motivés par la perspective de contribuer activement aux réflexions et aux propositions du Conseil Consultatif.

Nous sommes convaincu que nos expériences et notre connaissance du territoire camarguais, permettra d'apporter une contribution significative au Conseil.

C'est très logiquement que nous nous permettons de vous adresser notre candidature

Nous nous tenons à votre entière disposition afin de vous exposer plus en détail nos motivations et nos compétences. Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes salutations distinguées.

Pour L'association Camargue Wind Club

Michel Candelon Président

Olivier Marsil Vice Président

